



janvier 2023

Numéro 149

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) : le (triste) bilan

Les NAO 2023 se sont terminées en décembre, avec un brutal retour sur terre pour le syndicat majoritaire qui y participait (TU), qui exposait ses revendications, sûr de son influence sur la direction (communication de novembre). Un mois plus tard, le constat est rude : « *Sur l'aspect le plus important de cette négociation, les rémunérations, le bilan est extrêmement négatif* » : ce sont eux qui le disent ! (communication TU de décembre). Ils n'ont rien obtenu, ni augmentations collectives, ni sur-intéressement, ni prime Macron. On comprend le dépit de ces « influenceurs », sous influence (patronale), qui n'en ont pas tant que ça.

Alors quelle est la plus-value de ce syndicat indépendant qui vend à perte vos voix à la direction ? Qu'obtiennent-ils que les autres syndicats (libres et engagés) n'obtiendraient pas ? TU ne peut revendiquer que les miettes que la direction a prévu de lâcher et qu'elle lui jette comme un os à un chien obéissant.

Et c'est pareil dans les autres négociations.

Télétravail : une indemnité à 20 euros. Largement insuffisante ne serait-ce qu'en termes de frais de chauffage. L'accord signé par TU est à durée indéterminée.

Temps de travail : une demi-journée de congés supplémentaire, mais qui vient empêcher l'attribution de 2 jours de fractionnement (Syntec). L'accord signé par TU est à durée indéterminée.

Forfait mobilités durables : plafonné à 300 euros par an, ça fait pour un trajet quotidien en vélo par exemple, moins de 6 kilomètres indemnisables par jour (si 210 jours travaillés). Avec 2 jours de télétravail par semaine (126 jours de travail), c'est moins de 10 km indemnisables par jour. L'accord signé par TU est à durée indéterminée.

Risques psychosociaux (RPS) : à peine entré en vigueur, l'accord se révèle très insuffisant au regard des 2 enquêtes dont nous vous parlions le mois dernier (cf. notre communication de décembre). L'accord signé par TU est à durée indéterminée.

Les limites du « pragmatisme »

Alors à quoi ça sert d'être « gentil » avec la direction ? Du fait que tous ces accords sont à durée indéterminée, rien n'oblige la direction à renégocier quoi que ce soit. Négocier un avenant pour les améliorer ne se fera que sur la bonne volonté de la direction... qui, pour

sauver les apparences, en usera à chaque fois qu'elle aura décidé de donner quelque chose. Et c'est bien pratique. Bien informés, les TU pourront alors faire entendre la revendication associée... ils sont sûrs de l'obtenir. C'est ça le dialogue social à Sopra Steria : un monologue à deux têtes, entre 2 parties en « symbiose ».

Chez **Solidaires Informatique**, nous avons d'autres ambitions pour faire vraiment avancer les droits des salarié.e.s. Vous êtes déçu.e du bilan des NAO 2023 ? Pour les NAO 2024, le poids de chaque syndicat dépendra du résultat des élections de novembre 2023 à Sopra Steria. À noter dans vos agendas ! ☐

Vos contacts à Sopra HR Software :

Julien Ciry (DS et CSE)	06.61.01.95.24	Nantes
Nadine Stéphant (DS et CSE)	06.13.06.01.52	Paris
Shakir Simrick (CSE)	07.89.50.58.51	Paris
Brigitte Gratecap (CSE)	06.81.75.05.65	Paris
Laurent Leroux (CSE)	06.86.43.93.34	Paris /Lille
Catherine Charnassé-Foucault (CSE)	01.57.00.04.10	Paris

Vos contacts à Sopra Steria I2S :

Simon Bozic (CSE)	06.66.35.72.43	Roanne
----------------------------	----------------	--------

Vos contacts à Sopra Steria Group :

Raphaëlle Collin (CSE)	07.84.05.30.31	Toulouse
Alain Chazalon (CSE)	06.75.28.23.10	Lyon
Sylvie Doussaint (CSE)	06.31.41.35.83	Bordeaux
Pascal Nahmias (CSE)	02.40.85.84.84	Nantes
Arnaud Landais (CSE)	06 72 54 24 61	Nantes / Paris

Nathalie Couillet (DS et CSE)	06.88.17.27.09	Aix
Dominique Vitali-Louzai (CSE)	04.72.18.48.22	Lyon
Eric Rigaud (CSE)	06.08.68.33.87	Aix
Arnaud Deshayes (DS)	06.62.50.92.85	Nantes
Michel Guillaume (DS)	05.34.56.70.66	Toulouse
Marie-Claude Kukla (DS)	06.17.39.12.00	Toulouse
Mohammed Ghoufraoui (DS)	07.61.16.33.30	Nantes
Thierry Fétas (DS)	06.49.75.08.41	Aix
Sandrine Ceccoli (DS)	ceccoli.steria@gmail.com	Montpellier

Nous suivre :



NEWSLETTER : diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org

où y a de la gêne, y a pas de Tu

Alors même que la mesure n'est pas signée, ni actée, alors même que le CSE l'ignore encore, alors même que les porteurs historiques du sujet, les élu·e·s **Solidaires Informatique**, n'en sont pas informé·e·s, les Traid-Union annoncent fièrement dans leur communication de décembre, avec des effets de style laissant croire qu'ils y ont leur part, que pour le calcul des IK, le seuil de la triangulation est ramené à 10 km au lieu de 20.

Nous sommes très heureux pour vous de cette victoire mais cette communication pose question et appelle à rectification :

- Depuis 2015, ce sont les élu·e·s **Solidaires Informatique** qui se battent pour que tous les déplacements donnent lieu à la prise en compte des coûts supplémentaires comme l'exige la Convention collective.
- Quelles sont les relations, entretenues par le syndicat « indépendant » Traid-Union avec la direction qui lui permettent de savoir et de diffuser **avant** la direction* des informations relatives aux conditions de travail et décidées par la direction ?

La première bataille, gagnée, portait sur l'illégalité de la « zone urbaine », la suivante sur la réduction au maximum de la zone (tentative mesquine de recréer la zone urbaine invalidée par le juge) à l'intérieur de laquelle la règle d'usage chez Sopra Steria de remboursement des IK est remplacée par la

règle de la triangulation, moins favorable aux salarié·e·s.

Nos camarades de **Solidaires Informatique**, particulièrement sur Aix où le problème est source de nombreuses démissions, se sont battus jusqu'à l'usure pour obtenir que vous soyez respecté·e·s dans vos droits. La bataille est encore gagnée.

Jamais un élu Traid-Union n'a levé le petit doigt pour vous défendre sur ce sujet, sans doute parce qu'ils n'y ont rien compris comme en atteste leur affirmation selon laquelle la situation aujourd'hui serait à peu près celle que l'on connaissait avec les zones urbaines.

Il faut dire qu'ils ont le petit doigt soudé à la couture du pantalon et que pour le lever il faudrait qu'ils le déchirent – ce qu'ils ne font jamais : respect de l'uniforme.

Ce que ce « syndicat indépendant » a à vous offrir, à part sa proximité avec la direction, c'est un culot et une mauvaise foi sans limite qui forcent l'admiration. C'est parfois rigolo, le plus souvent pathétique, mais pour vous, à terme, c'est dangereux. □

* communication officielle de la direction : jeudi 5 janvier...

Rions un peu...

Dans l'**Accord forfait mobilités durables** au sujet de l'usage du vélo, il est écrit :

« valorisé à **0,25 cts d'euros** par km parcouru » (à 2 reprises, article 4.1) au lieu de « valorisé à **0,25 euro** par km parcouru » ou « valorisé à **25 cts d'euro** par km parcouru ». Ça fait **un quart de centime** si on lit l'accord au pied de la lettre. La direction n'oserait pas, quand même !? □

La voix de son maître

L'accord Temps de travail du 21 juillet 2022 stipule, au sujet des salarié·e·s "M2" (art. 5.1.1.b) : « Les salariés "M2" jusqu'à la position I2.3 incluse [peuvent] par la signature d'un avenant individuel au contrat de travail [devenir] des "Salariés en heures" [au] 1^{er} janvier suivant la signature, [avec] maintien de la rémunération brute :

Salaire brut de base M2	+	salaire brut correspondant aux heures supplémentaires structurelles M2	=	Salaire brut de base "Salarié en heures"
-------------------------	---	--	---	--

Une campagne sera organisée au dernier trimestre 2022 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. » À la suite de cette campagne, des RP Traid-Union ont "paru" s'en émouvoir, en posant cette question :

« Cette évolution de modalité [a] beaucoup d'impacts pour les personnes concernées [les M2] et **nous souhaitons avoir de votre part le détail de tous les changements inhérents auxquels elles doivent s'attendre** ; le détail dans les courriers reçus étant plus que sommaire. »

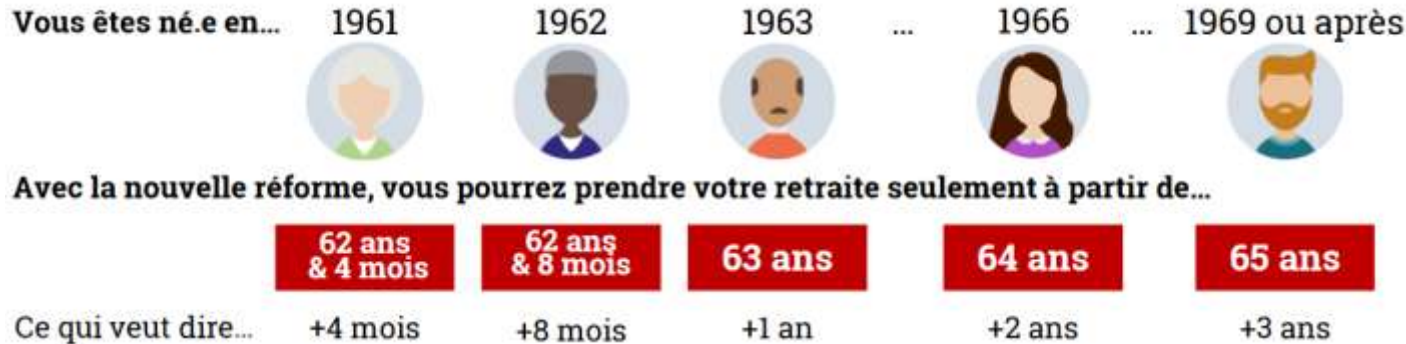
Réponse de la direction : « [La] proposition d'avenant a été faite en application des dispositions de l'accord temps de travail applicable à compter du 1^{er} janvier 2023. »

Or l'accord Temps de travail a été signé par... Traid-Union (TU) ! Est-ce à dire qu'ils ont **signé** cette disposition **sans en mesurer les impacts** ? Bigre, ce serait totalement irresponsable !

TU, un [faux] syndicat qui [ne] vous veut [pas] du bien ! □

SOLIDAIRES, UNITAIRES ET DÉMOCRATIQUES

Réforme des retraites : Repères pour agir



Pourquoi le gouvernement veut réformer les retraites ? Son **objectif** est de **faire des économies sur nos retraites**. → 2 milliards d'€ dès 2023, jusqu'à 9 milliards d'€ en 2027.

Il veut diminuer les dépenses publiques, surtout les dépenses sociales. Il l'a écrit très précisément dans le Programme de stabilité (p.4) envoyé en juillet 2022 à la Commission européenne et dans le budget 2023 (p.9 du PLF).

Le système de retraites est-il en danger ?
→ NON. Le COR* écrivait en septembre qu'il n'y a pas de « *dynamique non contrôlée des dépenses de retraite* » et parlait déjà en 2021 de « *trajectoire maîtrisée* » jusqu'en 2070. Aujourd'hui le système est même excédentaire. Des légers déficits temporaires sont attendus dans les prochaines années. Ce ne sont pas les dépenses des retraites qui explosent, ce sont les réformes passées qui ont réduit les financements de la Sécurité sociale. Est-ce que **cette réforme** serait la **seule solution** à ces déficits ? NON.

C'est un choix politique : une hausse modérée des cotisations pourrait les combler. L'AGIRC-ARRCO l'a fait récemment pour sécuriser les retraites de façon indolore.

Dans ce cas, **pourquoi faire ces économies sur notre système de retraites ?** → Pour compenser la baisse d'impôts aux entreprises prévue en 2023. Dans ses engagements à la Commission européenne et dans le Budget 2023, le gouvernement explique que la baisse de dépenses de retraites servira à compenser la baisse d'impôts aux entreprises (suppression de la CVAE : -4 milliards € en 2022, -8 milliards € en 2024), dont moins d'un quart bénéficiera aux TPE-PME (Les Échos 03/10). Le gouvernement met même la pression à ses alliés sur le sujet : le MEDEF a annoncé que réformer les retraites « *n'était pas une urgence* », suite à quoi Bruno Le Maire a répondu que si le MEDEF ne soutenait pas la réforme, « *il n'y a qu'à renoncer à baisser les impôts de production.* » (France Inter 27/09).

Le système de retraites est un pilier de la Sécurité sociale, avec près de 330 milliards d'€. S'il est abîmé, ça ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de retraites, ça veut dire que le marché compensera, de façon plus inégalitaire. **Ce sont donc notre façon de partager les richesses, notre modèle social, nos choix de société qui sont en jeu.** □

* COR : Conseil d'Orientation des Retraites
Plus d'info sur le site de Solidaires : cliquez [ici](#)

Solidaires
informatique
vous souhaite une
belle année 2023

ON N'ATTEND PLUS LE RUISSELLEMENT...
2023, ANNÉE SOLIDAIRES !



SOPRA HR SOFTWARE

C'est quoi CSEE truc ?

Trinity pas très net

Au CSE de décembre, les élu·e·s devaient voter le recours à un expert pour le déménagement depuis Manhattan vers Trinity. En effet, les élu·e·s du CSE ne sont experts ni en conditions de travail, ni en organisation des unités de travail, ni en analyse des risques, ni en accompagnement au changement, ni du Code du Travail.

Pour réaliser son expertise, l'expert met en œuvre des compétences particulières, pointues, pour juger d'une situation ; il peut aussi émettre des recommandations.

Saison 1 : le projet Manhattan

Lorsque la direction SHRS a décidé d'emménager dans la tour **Manhattan**, il y a quelques années, elle a ficelé un **projet bancal**. Sauf qu'à l'époque, la direction a dit « faites-nous confiance, il reste quelques coups de tournevis à donner mais ça va bien se passer ». La majorité des élu·e·s de l'époque avait alors voté une expertise et... lâché l'expert lorsqu'il avait commencé à pointer ce qui n'allait pas... Résultat : Manhattan est devenu le nouveau site majeur, et finalement les élu·e·s ont constaté les dysfonctionnements pendant plusieurs années.

Name and shame...

Par des votes Contre ou Abstention, une majorité d'élu·e·s a bloqué l'expertise (**action**) en complète incohérence avec la motion votée à l'unanimité (**communication**) :

- **TU** (Christèle CHABEE),
- **CFE-CGC** (Jean-Noël CHALOPIN),
- **CFTC** (Nathalie CHARRON),
- **CFDT** (Brigitte DAGADA, Cédric MALGRAS, Brigitte MAUDUIT, Mathilde PERNOUD, Nathalie SICARD et Frédérique VANDENBON) □

Même la direction, après des années de déni, a fini par admettre que la tour Manhattan était inadaptée.

Saison 2 : Trinity, une bombe à retardement ?

Rebelote pour déménager à Trinity. La direction a monté un **projet bancal, encore** ; pour compenser, elle a créé un comité de suivi auquel elle ne donnait pas d'éléments tangibles. Pour le CSE de décembre, elle a fourni les documents 4 jours avant la réunion : approximations, oublis, erreurs... C'est normal quand c'est en projet... sauf que le CSE est consulté pour dire si oui ou non le déménagement se fera dans de bonnes conditions et si les nouveaux locaux sont adaptés...


Malgré l'envoi tardif des documents, un **travail de fond a été mené par la commission CSSCT** (Santé Sécurité et Conditions de Travail) du CSE : analyse des documents en gardant à l'idée ce qui avait été vécu avec Manhattan. La CSSCT a réalisé un **travail d'analyse poussée** donnant une liste de questions et de remarques pertinentes.

Pas contents, pas contents... mais

Les élu·e·s ont salué le travail du secrétaire de la CSSCT à l'unanimité et, unanimement toujours, ont décidé de faire une motion commune (**chose rare**), qui dit en substance : « on s'est fait avoir pour Manhattan, vous ne nous aurez pas encore » (motion à consulter dans le PV du CSE de décembre 22). Cette **motion** a été **votée à l'unanimité**. Mais de la simple communication à l'action, il n'y avait qu'un pas... qui n'a pas été franchi puisqu'une **majorité d'élu·e·s a bloqué l'expertise**. Parmi eux-elles, des élu·e·s qui ont renié le travail de leurs camarades de la CSSCT et sauté dans le piège (ou bien... ?) tendu par la direction (*voir encadré ci-contre*).

En revanche, les 7 élu·e·s qui ont voté pour l'expertise (les 3 **Solidaires Informatique** présent·e·s, le secrétaire de la CSSCT, 1 CFTC et 2 TU) jugent le projet **trop brouillon, impréparé, mal ficelé...** comme Manhattan !

Quant à la direction, elle a promis d'apporter des réponses début janvier. Elle se frotte les mains car elle pourra répondre ce qu'elle veut et rétorquer qu'aucune expertise n'a été votée... Et comment croyez-vous que le déménagement et l'installation se passeront, après le fiasco de Manhattan et le déni dont elle a fait preuve pendant des années ? □

Retour d'expérience :  [2022-01 : LATITUDE: LE FLEX OFFICE, VOUS AIMEZ ?](#)

En savoir plus...

Notre site Web dédié Sopra HR Software :

